

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 904

Artikel: Des parcs qui ont la cote
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'art d'en tirer profit

(jd) La recette est simple: si vous êtes une petite organisation qui cherche à se profiler, vous lancez une initiative populaire, de préférence sur un thème de prédilection d'un parti politique établi ou d'une puissante organisation. La récolte des signatures, le dépôt et le traitement de l'initiative par le gouvernement et le parlement, la campagne de votation, toutes ces étapes obligées garantiront à votre demande un écho important dans l'opinion publique. Vous n'avez guère d'espoir de convaincre une majorité de citoyennes et de citoyens mais, pour obtenir un résultat honorable, il vous faut l'appui des organisations que vous avez voulu concurrencer par votre initiative, formulée sans chercher avec elles un accord préalable.

Entreprise difficile? Pas du tout. Les

Organisations progressistes (POCH), le Parti du travail et le Parti socialiste ouvrier viennent d'en faire la preuve: le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse ont tous deux apporté leur soutien à l'initiative de l'extrême-gauche qui propose d'abaisser l'âge de la retraite à 60 ans pour les femmes et à 62 ans pour les hommes.

Or les deux grandes organisations de la gauche helvétique viennent de faire connaître leur projet pour la révision de l'AVS: un projet original qui tient compte à la fois de l'égalité des droits entre hommes et femmes et de la diversité des situations et des désirs individuels: retraite à 62 ans, mais possible dès 60 ans ou à 65 ans seulement.

L'initiative de l'extrême-gauche veut ancrer dans la constitution l'inégalité

entre hommes et femmes; elle prévoit un délai de 3 ans pour l'adaptation de l'âge de la retraite (adaptation qui touche aussi le deuxième pilier) sans dire mot du financement de cette innovation: augmentation des cotisations, diminution des rentes? Au parlement de décider; mais dans sa composition actuelle, on ne peut guère s'attendre à une solution favorable aux assurés.

Bref, si l'initiative progressiste s'appuie sur un réel désir de nombreux salariés de prendre une retraite plus précoce, elle propose une solution inadmissible sur le principe et mal conçue dans la réalisation. Si on peut comprendre que des organisations marginales soient tentées par la démagogie, on a peine à suivre la démarche du PSS et de l'USS qui se laissent dicter leur conduite au lieu de concentrer leurs efforts dans la défense de leur propre projet. Une démarche qui traduit un manque de sérieux dans l'analyse et une légèreté coupable dans la stratégie. Combien de temps encore la gauche politique et syndicale se nourrira-t-elle de la nostalgie de l'échec? ■

GENEVE

Des parcs qui ont la cote

(jd) La mode est aux parcs technologiques. Dans plusieurs pays d'Europe, aux Etats-Unis et au Japon, ils surgissent depuis quelques années comme champignons après la pluie.

Autour de Genève, mais sur sol français, quatre projets sont annoncés; dans le canton de Vaud, Yverdon est sur les rangs. Et voici qu'à Genève, la Société générale pour l'industrie (SGI), une entreprise d'ingénierie, lance l'idée d'un tel parc.

Une idée qui, à première vue, peut séduire: 30 000 m² de bureaux, de laboratoires et d'ateliers, sans oublier l'espace vert et la cafétéria, des équipements pour l'informatique et les télécommunications offerts aux industries de pointe et aux instituts de recherche pour que bouillonnent les cerveaux et que se con-

crétisent de nouveaux produits de haute technologie. De cette concentration d'activités on attend une stimulation et un élan nouveaux grâce à l'échange d'informations, la collaboration avec l'Université et la rationalisation des tâches administratives.

A l'analyse, le projet de la SGI apparaît comme une greffe hâtive sur un terrain peu propice. Genève, de par ses dimensions restreintes, constitue déjà une sorte de parc technologique. Plutôt que de créer une nouvelle infrastructure sur un territoire déjà exigu, ne conviendrait-il pas d'améliorer la communication et la collaboration entre les multiples centres de recherche et les entreprises de pointe? Par ailleurs, le marché du travail genevois ne permet pas de répondre à une demande accrue en personnel très qualifié, une demande qui se heurte à la

réglementation fédérale sur la main-d'œuvre étrangère. D'où l'intérêt des entreprises suisses comme étrangères pour les centres technologiques de France voisine qui disposent à la fois des terrains et du personnel nécessaires et des services offerts par Genève.

Finalement le projet genevois de la SGI doit être évalué dans un contexte romand. En matière de développement technologique, y a-t-il lieu de cultiver le cantonalisme et de multiplier les projets dans l'espace romand? La raison commande d'unir les forces et les moyens — main-d'œuvre, universités, entreprises — pour assurer l'avenir industriel de la Suisse romande. A ce titre, le projet d'Yverdon paraît le plus prometteur.

La SGI, rachetée au début des années 80 par le financier grec Latsis, semble être au bout du rouleau: en un an une centaine de collaborateurs ont quitté le navire, de leur propre gré ou licenciés. Son projet de parc technologique à Genève ne serait-il pas une ultime tentative de se donner un peu d'oxygène? Si cette réalisation peut être utile à la SGI, rien ne prouve qu'elle présente un réel intérêt pour Genève. ■